

pas un homme d'affaires au Canada qui, au fond, ne croit pas que l'une des plus belles réalisations du Gouvernement se trouve dans la régie des prix qui a empêché un essor formidable suivi d'une chute retentissante, comme après la guerre précédente.

Quelques VOIX: Très bien!

L'honorable M. ROBERTSON: Plus un homme s'est occupé d'affaires, plus il est satisfait de cet état de choses. Je sais que les régies ne sont pas populaires, qu'on en a critiqué et ridiculisé le Gouvernement, mais mes honorables collègues conviendront sans doute que, si nous prenons la perspective qui s'impose, nous nous rendons compte que rien n'a autant contribué au succès de notre effort de guerre et à l'établissement d'une base solide pour le succès futur de notre pays. Combien de commerces et d'industries de notre pays doivent bénir le ciel du maintien de ces régies!

Mon honorable vis-à-vis dit que les producteurs de céréales n'obtiennent pas, de leurs produits, des prix aussi élevés qu'ils toucheraient dans un marché libre. Les exploitants forestiers pourraient en dire autant; et aussi les directeurs d'aciéries, les fabricants d'instruments aratoires, et ainsi de suite. Nos producteurs et nos manufacturiers n'obtiennent pas, sur le marché domestique, autant qu'ils toucheraient s'ils pouvaient vendre leurs marchandises dans un marché d'exportation libre. Mais qu'arriverait-il, dans ce dernier cas? Il y aurait une période d'activité intense d'une certaine durée, puis un effondrement des prix dont souffriraient plusieurs entreprises et plusieurs particuliers. Comme conséquence étrange de la situation actuelle, l'industrie qui obtient les prix les plus élevés pour ses produits se trouvera dans une posture des plus défavorables, si l'on ne peut pas maintenir ces prix au cours de la période d'après-guerre. Le producteur dont les marchandises se vendent à 50, 100 ou 200 p. 100 plus cher qu'avant la guerre pourra en bénéficier temporairement, mais la question redoutable qui doit hanter son esprit dans ce moment est la suivante: quand ces conditions anormales prendront fin, est-ce que mon entreprise sera entraînée dans un effondrement des prix?

L'argument de l'honorable leader de l'opposition a peut-être une certaine valeur. Je ne suis pas aussi expert que lui dans ce domaine, ou que l'honorable sénateur qui siège à ses côtés, mais je sais parfaitement qu'en général les régies ont fait beaucoup de bien. Il se peut qu'à certains égards elles aient été la cause de tribulations pour quelques-uns, mais à tout prendre elles ont contribué pour beaucoup au bien-être de notre pays. Je

L'hon. M. Robertson.

suis fier de dire que le ministre à qui a incombé la charge d'inaugurer et d'administrer ces régies vient de la Nouvelle-Ecosse, le très honorable J. L. Ilsley. Pendant la majeure partie de la guerre il a eu la responsabilité peu enviable de financer l'effort de guerre du pays,—ce qui l'a obligé à imposer de lourds impôts,—et à voir à l'application de ces régies. Nul ne pouvait avoir deux tâches plus onéreuses et plus impopulaires,—on l'a ridiculisé, critiqué et blâmé. Maintenant qu'il a assumé des fonctions moins onéreuses, je désire lui rendre mon humble hommage pour l'œuvre éminente qu'il a accomplie.

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. BALLANTYNE: Je regrette de vous interrompre, mais l'honorable leader me permettrait-il une question?

L'honorable M. ROBERTSON: Avec plaisir.

L'honorable M. BALLANTYNE: Il a dit merveille des avantages des régies, mais aurait-il l'obligeance de parler des centaines de millions de dollars que les contribuables ont versés pour maintenir le plafond des prix?

L'honorable M. ROBERTSON: Je pense que c'est une critique assez juste. La question est de savoir si, oui ou non, le coût des articles nécessaires à la vie devait se répartir sur toute la population, ou s'il fallait le faire retomber sur les infortunés qui n'étaient pas dans une situation aussi favorable que les autres. Une foule de personnes en ce pays, je veux parler des employés de bureau, sont passées par des périodes très pénibles; je pense que le Gouvernement a droit à notre admiration de s'être rendu compte que le seul moyen pratique était d'accorder des subventions aux producteurs de certaines denrées essentielles à la vie, de manière à répartir le coût sur toute la collectivité. Je pense que tous les gens réfléchis, au pays, ont approuvé cette ligne de conduite.

Je sais que de lourds impôts assaillent les entreprises commerciales; mais, comme je le disais à l'un de mes amis l'autre jour, alors qu'il gémissait au sujet des impôts: "Je puis me rappeler que ce qui nous tracassait lorsque nous étions dans les affaires, ce n'était pas notre impôt sur le revenu, mais le fait que nous n'avions pas de revenu assujéti à l'impôt". Tout membre de la Chambre qui était dans les affaires de 1929 à 1933 sait de quoi je parle.

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. ROBERTSON: J'émet l'opinion, honorables sénateurs, que les entreprises commerciales en notre pays se sont bien tirées de la guerre. J'ose dire que dans tout notre pays il n'y a peut-être pas une